

# Charte des bonnes pratiques des Ruchers-Ecoles en Pays de la Loire



Association pour le Développement  
de l'Apiculture en Pays de la Loire



ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER



## Préambule

Cette charte est destinée à poser les bases de la transmission de valeurs dans les Ruchers-Ecoles de la Région Pays de la Loire. Elle est portée par l'ADA des Pays de la Loire et ses structures partenaires dans le but de fédérer, de partager et de transmettre la passion de l'apiculture aux futurs stagiaires.

Elle s'appuiera sur la pratique d'une apiculture :

- Joyeuse et vertueuse,
- Mettant en avant l'élevage de belles colonies d'abeilles et en bonne santé,
- Et intégrant son environnement.

Cette apiculture permettra aux stagiaires d'acquérir des bases solides aussi bien réglementaires, théoriques que pratiques nécessaires à la bonne conduite des colonies. Ces ruchers-écoles seront des lieux de convivialité et d'échanges. Ils permettent aux stagiaires de comprendre que posséder une colonie d'abeilles n'est pas un acte anodin, que c'est une responsabilité qui implique de respecter le vivant. Être apiculteur, c'est être avant tout un éleveur au service de l'abeille. A la sortie de leur formation, les stagiaires sont autonomes pour conduire leur(s) ruche(s).

Cette charte permettra de promouvoir une image positive de l'apiculture dans notre région où chacun, qu'il soit apiculteur de loisir, professionnel ou encore voisin d'apiculteur, pourra trouver sa place dans le respect mutuel.

Les signataires de cette charte s'engagent à la faire respecter dans leur Rucher-École, également à maintenir une formation continue de leurs formateurs et à en faire la promotion auprès des apiculteurs ligériens.



## Conditions générales

La Charte des bonnes pratiques en Ruchers-écoles est un document qui vise à garantir le respect des règles sanitaires, éthiques et pédagogiques dans le cadre de la formation des stagiaires en apiculture.

Les structures signant cette charte s'engagent à mettre en place dans leur rucher-école les éléments suivants :

- ✔ L'utilisation d'une pédagogie basée sur le respect en adoptant une attitude positive et constructive, en partageant les connaissances et l'expérience tout en respectant le rythme et le niveau de chacun. Les formateurs et les stagiaires partagent un temps convivial.
- ✔ Chaque stagiaire débutant est lié ou est en contact avec un référent expérimenté. Cette personne sera une ressource pour l'apprenant au rucher-école mais aussi en dehors de ce dernier,
- ✔ La désignation d'un référent sanitaire au Rucher-école clairement identifié qui fera le lien avec un vétérinaire et/ou TSA conventionné.
- ✔ La sensibilisation de l'importance des bonnes pratiques sanitaires permettant la prévention des risques en intégrant évidemment la lutte contre *Varroa Destructor* (lutte intégrée, méthodes zootechnique, lutte médicamenteuse) lié au P.S.E départemental (Plan sanitaire d'élevage).
- ✔ L'organisation conseillée d'une visite du rucher-écoles une fois par saison par un vétérinaire (ou un TSA mandaté). Cette visite se fera sous la forme d'une journée de formation avec apports théoriques et pratiques.
- ✔ L'incitation à être autonome sur le maintien et le développement de son cheptel (par exemple en pratiquant la division, l'élevage de reines et la multiplication des colonies). Un apiculteur est avant tout un éleveur.
- ✔ Promotion des produits d'élevages régionaux (Essaims, Reines, Cellules Royales...), afin de limiter les échanges inter-régionaux et privilégier des abeilles endémiques adaptées à leur environnement.
- ✔ La transmission d'une vision responsable de l'environnement autour de nos ruches : les ressources disponibles, la déontologie de sa pratique vis-à-vis des autres apiculteurs à proximité qu'ils soient Pros ou de Loisir, impact sur les autres insectes sauvages et la biodiversité, mise en place de proposition florales adaptées aux pollinisateurs. ([voir aussi document ADA PL - Gestion des emplacements](#))
- ✔ Le respect d'un programme minimum de connaissances et compétences à transmettre aux stagiaires situés en Annexe 1.

Cette charte est un engagement volontaire des Ruchers-Écoles qui souhaitent former des apiculteurs responsables et passionnés. Ils contribuent ainsi à la pérennité de l'apiculture et à la protection de l'environnement dans la région Pays de la Loire.

Cette charte sera tacitement reconduite d'une année sur l'autre. L'ADA Pays de la Loire fera la promotion des Ruchers-Ecoles signataires qui s'engagent à respecter le programme minimum décrit en Annexe 1. Tout rucher-école souhaitant adhérer à cette charte devra se rapprocher de l'ADA Pays de la Loire via leur structure.

# ANNEXE 1 : Programme minimum des connaissances et compétences à transmettre aux stagiaires



ADA Pays de la Loire  
Association pour le Développement de l'Apiculture en Pays de la Loire

Ce programme suit les thèmes de la [mallette pédagogique de l'ITSAP](#) :

A titre indicatif, ce programme est présenté ici sous un format de type « auto-évaluation » stagiaire.

## Cadre Règlementaire

	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
<b>1) Législation générale</b>			
Détermination des emplacements de ruches			
Récupérer un essaim			
Déplacer des colonies d'abeilles			
Acheter ou vendre des abeilles			
Assurances			
<b>2) Déclaration et documents à tenir et conserver</b>			
Déclaration annuelle			
NAPI			
Siret			
Statuts et implication fiscale			
Vente de miel-cahier de recettes			
Tenue du registre d'élevage			
Tenue du cahier de miellerie			

## Biologie et physiologie de l'abeille

	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
<b>1) Biologie et physiologie de l'abeille</b>			
Caractérisation			
Origine et races géographiques			
Anatomie			
Castes de l'abeille mellifère			
Collectes et besoins nutritionnels de la colonie			
<b>2) Organisation de la colonie</b>			
Cycle de la colonie			
Reproduction			
Communication			

## Matériel Apicole

	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
<b>1) La ruche et ses composants</b>			
Des ruches traditionnelles aux ruches à cadres			
Les différents types de ruches			
Les cadres et la cire			
La grille à reine			
Le Couvre-cadre			
Les partitions			
Les nourrisseurs			
Les supports			
<b>2) Les protections de l'apiculteur</b>			
La combinaison			
Les chaussures et guêtres			
Les gants			
L'entretien			
<b>Le petit matériel</b>			
L'enfumeur			
Le lève-cadre et la pince à cadres			
La brosse			
Le support de cadres			

## Installation et visite de la ruche (Théorique et Pratique)

	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
<b>1) CHOIX ET OBTENTION D'UN EMPLACEMENT</b>			
Ressources pollinifères et nectarifères			
Source d'eau naturelle ou à apporter			
Démarches pour trouver un emplacement			
<b>2) INSTALLATION DES RUCHES</b>			
Voisinage			
Orientation			
Supports et positionnement des ruches			
L'entretien du rucher			

<b>3) LA VISITE D'UNE RUCHE</b>			
Approche de la ruche avant d'ouvrir (abords du rucher et planche d'envol)			
S'approprier l'ouverture de la ruche (techniques de manipulation)			
Visites de saisons			
Lecture de cadres (distinction œuf-larves-nymphes, miel, pollen)			
Discerner les 3 castes			
Estimation des réserves			

## Sanitaire (théorique)

	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
<b>1) PRINCIPES DE LUTTE</b>			
Prophylaxie défensive (prévenir les maladies)			
Prophylaxie offensive (la maladie est déclarée)			
Nettoyage et désinfection du matériel			
<b>2) DANGERS SANITAIRES POUVANT AFFECTER L'ABEILLE OU LA COLONIE</b>			
Classement des dangers			
Principales maladies apiaires			
Autres ennemis principaux d'Apis mellifera			
<b>Lutte contre Varroa destructor</b>			
Connaissance de la gestion du parasite, les différents traitements ou méthodes de lutttes, les méthodes de mesures de l'infestation etc...			

## Sanitaire (Pratique)

	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
<b>1) Reconnaître une colonie bien portante</b>			
<b>2) Lutte contre Varroa destructor</b>			
Connaissance de la gestion du parasite			
Mesures de la quantité de varroas phorétiques			
Mesures des chutes naturelles			
Utilisation de différents traitements et/ou méthodes			
<b>3) Les Bonnes pratiques d'hygiène</b>			
Maîtrise d'au moins 2 techniques de désinfection (par exemple : bain d'eau de javel et flamme)			

## Les produits de la ruche et leur récolte (théorique)

	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
<b>1) Le miel</b>			
Caractéristiques			
Récolte			
Extraction			
Contrôle de l'humidité			
Maturation, gestion des hausses post-extraction			
Mise en pots			
Bonnes pratiques et règles d'hygiène			
Etiquetage (mentions obligatoires)			
Utilisations possibles			
<b>2) LES AUTRES PRODUITS DE LA RUCHE</b>			
Pollen			
Propolis			
Gelée royale			
Venin			

## Les produits de la ruche et leur récolte (Pratique)

	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
<b>1) LE MIEL</b>			
Récolte et mise en pots			
Atelier Contrôle de l'humidité			
<b>2) LES AUTRES PRODUITS DE LA RUCHE</b>			
Pollen (choix de la période, mise en place de trappe, récolte, tri et conservation)			
Propolis (choix des ruches, pose de grilles, récolte, conditionnement, confection de teinture mère)			
Gelée royale (optionnel)			

## Conduite du rucher et travaux de fin de saison (théorique et pratique)

	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
<b>1) LE DÉBUT DE LA SAISON</b>			
La visite de printemps			
Estimer la force d'une colonie			
Le nourrissage de stimulation			
Divisions			
Maîtrise de l'essaimage			
<b>2) AU FIL DE LA SAISON</b>			
Déplacement de ruche-transhumance			
Maintien et renouvellement du cheptel (intro de Cellules Royales, intro de reines fécondées)			
Acheter vendre ou céder des produits d'élevage			
Récupération d'essaims			
S'occuper d'une ruche bourdonneuse			
<b>3) Fin de saison et travaux d'hiver</b>			
Mesurer le taux d'infestation Varroa			
Traitements varroas			
Préparation à l'hivernage			
Estimer la capacité d'une colonie à hiverner - estimation des réserves			
Regroupement et « resserrage » des colonies			
Le renouvellement des cires			
Récupération et Traitement de la cire			
Stockage du matériel - montage de cadres			
Entretien des ruches – flamme, peinture			
Entretien et aménagement des emplacements de ruchers			

## Ouverture sur la filière

	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
<b>1) Les interlocuteurs nationaux</b>			
Les Structures Syndicales nationales (loisir, professionnels)			
Les structures techniques (ITSAP, ADA France, GPGR ...)			
Les structures sanitaires (GDS France, FNOSAD, SNGTV...)			

<b>2) Les structures locales</b>			
Déclinaison des structures nationales au niveau local (ADA, OVS, GDS départementaux, FRGTV...			
<b>3) Aller plus loin dans la formation apicole</b>			
Les formations, en CFPPA, CFA, ANERCEA, ONIRIS, GDS			
<b>4) Les revues apicoles</b>			

## Evaluation

	Non acquis	En cours d'acquisition	Acquis
<b>1) Mettre en place des questionnaires</b>			
D'autoévaluation			
Evaluation			
<b>2) Evaluer les pratiques - en continue</b>			
Allumer un enfumoir			
Ouvrir la ruche ...			
<b>3) Remise possible d'une attestation de suivi</b>			